



Département des Landes



Maître d'ouvrage :

## Communauté de Communes Maremne Adour Côte Sud

Communauté de communes  
MACS  
Allée des Camélias  
40 231 Saint Vincent de Tyrosse  
Tél : 05 58 77 23 23  
Fax : 05 58 77 42 40

### Aménagement d'un giratoire Avenue de Cramat – Rue de Maoucout Commune de Soustons

# A.V.P.

## NOTICE TECHNIQUE

EPR/DIAG	<b>AVP</b>	PRO	ACT	EXE/VISA	LSE	PA
----------	------------	-----	-----	----------	-----	----



Indi	Modification(s)	Date	Etabli	Validé
A	Établissement du document	11/04/17	ASD	J-Y.B



**NOTICE TECHNIQUE**

**SOMMAIRE**

<b>1</b>	<b>PREAMBULE .....</b>	<b>3</b>
<b>2</b>	<b>INTERVENANTS.....</b>	<b>3</b>
1.1	MAITRISE D'OUVRAGE .....	3
1.2	MAITRISE D'ŒUVRE .....	3
<b>3</b>	<b>LOCALISATION DES TRAVAUX .....</b>	<b>4</b>
<b>4</b>	<b>DESCRIPTION DES TRAVAUX .....</b>	<b>5</b>
4.1	GIRATOIRE .....	5
4.1.1	AMENAGEMENTS DE SURFACE.....	5
4.1.2	EAUX PLUVIALES.....	6
4.1.3	ESPACES VERTS .....	6
4.2	VOIE VERTE .....	6
4.2.1	VOIRIE .....	6
4.2.2	EAUX PLUVIALES.....	7
4.2.3	ESPACES VERTS .....	7
<b>5</b>	<b>MONTANT DES TRAVAUX.....</b>	<b>7</b>



## **NOTICE TECHNIQUE**

### **1 PREAMBULE**

Cette notice concerne l'aménagement d'un giratoire et d'une voie verte sur la commune de Soustons, à l'intersection de l'avenue de Cramat et de la rue de Maoucout.

La présente notice technique présente les travaux à réaliser :

- Giratoire
  - Voirie
  - Trottoirs
  - Eaux pluviales
  - Espaces verts
  
- Voie verte
  - Voirie
  - Espaces verts

### **2 INTERVENANTS**

#### **1.1 MAITRISE D'OUVRAGE**

La maîtrise d'ouvrage est assurée par :

**Communauté de Communes MACS  
Allée des Camélias  
40 231 Saint Vincent de Tyrosse**

**Téléphone : 05 58 77 23 23 - Télécopie : 05 58 77 42 40**

#### **1.2 MAITRISE D'ŒUVRE**

La maîtrise d'œuvre est assurée par :

**Servicad Ingénieurs Conseils  
Agence Sud-Ouest  
17 rue du Cdt Charcot  
33290 BLANQUEFORT**

**Téléphone : 05 56 16 20 63 - Télécopie : 05 56 16 27 17**



## NOTICE TECHNIQUE

### 3 LOCALISATION DES TRAVAUX

Le projet d'aménagement se situe sur la commune de Soustons, à l'intersection de l'avenue de Cramat et de la rue de Maoucout.



©source : google.fr

Figure 1 : Localisation des travaux



## NOTICE TECHNIQUE

### 4 DESCRIPTION DES TRAVAUX



#### 4.1 GIRATOIRE

##### 4.1.1 AMENAGEMENTS DE SURFACE

###### ➤ *Voirie*

Les travaux consistent à créer un giratoire en enrobé avec ses bordures I2 et T2 et caniveaux CS2, ainsi que les îlots nécessaires en béton et bordures I2.

Des surlargeurs en béton seront prévues pour permettre une bonne giration des poids-lourds.

Les bordures seront abaissées au droit des passages piétons, conformément aux normes PMR.

Une partie des voiries, après rabotage, sera reprofilée et une autre sera réalisée en structure neuve.

La structure neuve de voirie sera la suivante :

- BBSG 0/10 ép. 0.06m
- Couche d'accrochage
- GB 0/14 ép. 0.08m
- Couche d'accrochage
- GB 0/14 ép. 0.08m
- Couche d'imprégnation
- GNT 0/31.5 ép. 0.20m
- Géotextile

La structure de la voirie reprofilée sera la suivante :

- BBSG 0/10 ép. 0.06m
- Couche d'accrochage
- GB 0/14 ép. variable
- Couche d'accrochage



## NOTICE TECHNIQUE

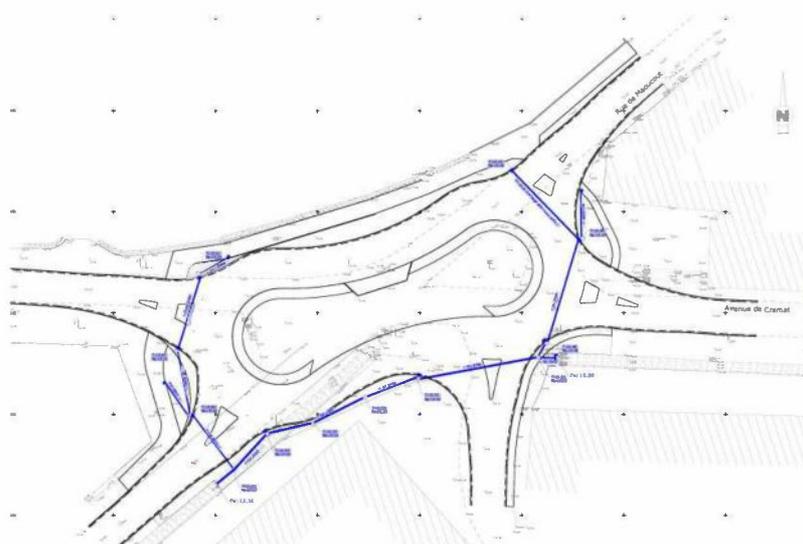
### ➤ Trottoirs

Les trottoirs seront réalisés en enrobé et aux normes PMR : le profil en long ne dépassera pas 4% et les pentes en travers seront inférieures ou égales à 2%.

La structure de trottoir sera la suivante :

- BBSG 0/6 ép. 0.05m
- Couche d'imprégnation
- GNT 0/20 ép. 0.15m
- Géotextile

### 4.1.2 EAUX PLUVIALES



Ces travaux consistent à mettre en place un réseau de récupération des eaux de surface de diamètre 300 à 400 en béton armé et fonte. Ces eaux seront dirigées gravitairement vers le fossé existant.

### 4.1.3 ESPACES VERTS

Ces travaux consistent à la réalisation d'engazonnement aux abords du giratoire et en son centre.

## 4.2 VOIE VERTE

### 4.2.1 VOIRIE

Les travaux consistent à créer une piste cyclable en enrobé.

La structure de cette piste cyclable sera la suivante :

- BBSG 0/6 ép. 0.05m
- Couche d'imprégnation
- GNT 0/20 ép. 0.15m
- Géotextile



## NOTICE TECHNIQUE

### 4.2.2 EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales de la voie verte seront dirigées vers le réseau du giratoire.

### 4.2.3 ESPACES VERTS

Ces travaux consistent à la réalisation d'engazonnement aux abords de la voie verte.

## 5 MONTANT DES TRAVAUX

### RECAPITULATIF GENERAL

TRAVAUX	MONTANT HT	TVA 20%	MONTANT TTC
GIRATOIRE	214 653,04 €	42 930,61 €	257 583,65 €
VOIE VERTE	28 992,68 €	5 798,54 €	34 791,22 €
<b>TOTAL</b>	<b>243 645,72 €</b>	<b>48 729,15 €</b>	<b>292 374,87 €</b>

### Suivi du document :

Etabli par	Anne-Sophie DORMOY
Validé par	Jean-Yves BARTHELEMY